

Le processus de mise en œuvre de la nouvelle Constitution tunisienne

Projet Galileo 2016/2017
IIème journée - Sienne, 30-31 mai 2018

Allocution de Bienvenue et Introduction

Tania Groppi (Université de Sienne)
Xavier Philippe (Aix-Marseille Université)

Interventions de

Neila Chaabane (Doyen, Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis)
Salsabil Klibi (Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis)

30 mai, 15h
Aula Vitale

Dipartimento di Studi aziendali e giuridici

31 mai, 9h

Sala Bonci Casuccini
Dipartimento di Giurisprudenza

Xavier Philippe

*La clause de limitation des droits fondamentaux dans la
Constitution tunisienne de 2014*

Elena Bindi

*L'égalité entre l'homme et la femme dans la jouissance
et l'exercice effectif des droits politiques*

Manon Bonnet

Les droits de la femme en Tunisie

Giammaria Milani-Andrea Pisaneschi

L'édification de la démocratie électorale

André Roux

*La mise en oeuvre de la décentralisation: la portée de
l'autonomie locale*

Tania Abbiate

*Le développement de la démocratie locale en Tunisie
dans le cadre de la décentralisation des pouvoirs*

Ariane Vidal-Naquet

La révision constitutionnelle

Anna-Maria Lecis Cocco-Ortu

*La pratique du régime semi-présidentiel à la
tunisienne : une nouvelle tentation présidentieliste ?*

Francesca Rosa

*Formation et crise des gouvernements tunisiens entre
parlamentarisme et présidentielisme. Est-ce qu'on peut
parler d'un présidentielisme consensuel?*

Giovanni Rizzoni-Priscilla Monge

Les fonctions législatives et de contrôle de l'ARP

Patrick Gaïa

Les compétences de la Cour constitutionnelle

Nicola Vizioli

La composition de la Cour constitutionnelle

Ester Stefanelli

La Constitution économique de la Tunisie

Valentina Carlino

*Les instances constitutionnelles et l'enjeu de leur mise
en œuvre*